

# Maladies chroniques, libérons la parole !



Une **maladie chronique** est une maladie de longue durée, évolutive, qui peut être invisible pour les autres, avec un retentissement sur la vie quotidienne et professionnelle. Parmi les maladies chroniques on retrouve, entre-autres, les cancers, le VIH ou encore l'endométriose.

► **15 millions**, c'est l'estimation de personnes atteintes de maladies chroniques (*Les maladies Chroniques, Avis du CESE, 2019*)

► **1 travailleur sur 6** est touché par une maladie chronique (*Agefiph*)

► **173 000 personnes** vivent avec le VIH en France et **24 000** ne le savent pas (*Santé Publique France, 2019 ; IFOP, 2021*)

► **1 actif sur 2** considère qu'il est difficile de révéler sa maladie au travail (*Baromètre 2021, Cancer@Work*)

► Chaque jour, **1000 personnes** sont diagnostiquées d'un cancer et **400** d'entre elles sont encore en activité professionnelle au moment du diagnostic (*Fondation ARC, 2018*)

► Environ **1 femme sur 10** est touchée par l'endométriose et **53 %** des femmes atteintes notent une diminution de leur capacité de travail, **60 %** voient leur pouvoir de concentration diminuer en raison de la maladie (*Enquête Endovie, 2020*)

« Alex doit encore s'absenter ce mois-ci. Et pour cause, **ses maux de ventre chroniques** ne lui laissent aucun répit. Pourtant, pour ses collègues Malik et Anne, qui ne savent pas qu'Alex souffre, c'est déjà la 3<sup>ème</sup> fois qu'il s'absente ce mois-ci. Ils trouvent que ça commence à bien faire... »

**Il existe des solutions pour ne pas rester seul face à la maladie quand on travaille.**



En savoir +



UNSA Officiel



C'est ça, la mutuelle d'aujourd'hui



Ne pas jeter sur la voie publique.



## Maladies chroniques, libérons la parole !



L'**UNSA**, syndicat de travailleurs et de travailleuses, et **AESIO Mutuelle** ont décidé de s'unir pour vous **parler de santé**.

Pour nos entités, lutter contre les **stéréotypes qui peuvent toucher les travailleurs malades** et favoriser la **prise de conscience collective** pour mieux les accompagner sont des éléments essentiels

**Pour nous, libérer la parole** autour des maladies chroniques au travail et améliorer le maintien dans l'emploi des personnes atteintes ou en rémission passe par :

 **Le dialogue social**, en mobilisant et sensibilisant tous les acteurs du milieu professionnel (employeurs, salariés, partenaires sociaux...)

 **Des dispositifs d'accompagnement au retour à l'emploi** pour favoriser la reprise à la suite d'un arrêt longue durée

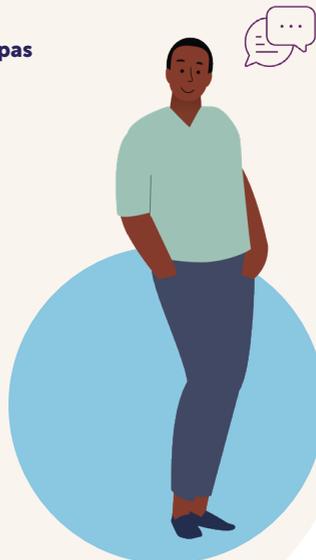
 **Des mesures d'aménagements organisationnels** pour faciliter la conciliation des temps de vie des salariés atteints par une maladie chronique : télétravail exceptionnel, plages horaires variables, ...

 **L'orientation vers les services de prévention et santé au travail** pour tous les travailleurs pour détecter, accompagner dans la reprise et adapter le poste si besoin



Les **représentants du personnel** sont là pour **vous aider**.

**En cas de besoin n'hésitez pas à contacter l'UNSA :**



Ne pas jeter sur la voie publique.